

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE

- 1 curriculum-vitae (Mentionnant le relevé complet des études accomplies ou activités depuis l'obtention du baccalauréat jusqu'à l'année 2004/2005 ; Toute interruption d'études doit être indiquée et justifiée par un document)
- 1 lettre manuscrite indiquant les motivations de votre candidature
- Photocopies des diplômes obtenus
- Relevés de notes correspondant aux diplômes obtenus
- Les étudiants ayant suivi les années précédentes leurs études à l'étranger, doivent fournir une attestation de leur université d'origine indiquant les années d'inscription et les diplômes obtenus

TRÈS IMPORTANT ÉTUDIANTS TITULAIRES DE DIPLÔMES ÉTRANGERS :

La traduction en français des diplômes étrangers et des relevés de notes doit obligatoirement être authentifiée par le Conseiller Culturel de l'Ambassade de France du pays d'origine ou à défaut par un traducteur assermenté.

Informations :

Les cours ont lieu à l'Université de Provence, Centre Saint-Charles

L'inscription se déroule en deux étapes successives :

1 - Choix d'un sujet de stage de recherche.

La liste des stages est susceptible d'aménagements et d'ajouts jusqu'à la clôture des inscriptions en septembre. Consulter la liste actualisée sur le site Internet du MASTER : <http://www.up.univ-mrs.fr/wcle/> ou <http://www.imep-cnrs.com>

Les étudiants sont vivement encouragés à prendre contact directement avec les équipes d'accueil, à la fois pour obtenir les informations nécessaires à leur choix, et pour présenter leur candidature et leurs motivations aux responsables de stage.

Les établissements cohabilités pour l'inscription au MASTER « Sciences de l'Environnement Terresre » Spécialité "Chimie Analytique, Réactionnelle et Modélisation en Environnement" sont les Universités Aix-Marseille 1, Toulon et du Var.

Le choix de l'Université d'inscription dépend de l'affectation du stage de recherche (cf. liste des stages).

2 - Inscription administrative.

Après acceptation de leur candidature, les étudiants recevront un dossier d'inscription et éventuellement un dossier de demande d'autorisation d'inscription (DAI).

Contact:

**Fabienne THIRY, Laboratoire de Chimie et Environnement,
Université de Provence
Téléphone : 04 91 10 63 76 ; e-mail : lce@up.univ-mrs.fr**